

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »
29 avenue de Verdun
63190 LEZOUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE

RÉUNION DU 05 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le 05 mai, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, à la salle municipale « Le Lido » à Lezoux après convocations légales en date du 29 avril 2026, sous la présidence de Monsieur Florent MONEYRON.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme ANGELY Emmanuelle	M BOURNAT Christian
M GIRARD Jean-Baptiste	Mme BERNARD Célia
M BONNEMOY Clément	Mme PLOT Karine
Mme BEN SAAD Bérengère	M MINGAT Cyrille
M BERGAMI Gilles	M DOLCEMASCOLO CORRE Laurent
Mme MONTBRIZON Julie	M DAUDUIT Cédric
M PEYNON Daniel	Mme MONTAGNIER Patricia
Mme FORESTIER Annick	M MONEYRON Florent
M BEAL Philippe	M NUNEZ Estéban
M BOUFFANGE Jérôme	Mme REIS Martine
Mme PEREIRA Elsa	M BERNARD Bruno
M GLORIEUX Cyril	M EDOUARD Jean-Charles
Mme LEPIGEON Christelle	M FRASIAK Bernard
Mme TERRIER Charlene	M CARTERON Maurice
M BOUFFANGE Daniel	M DUPOUÉ Yannick
M CHAUVEAU Jean-François	M PLASSE Pierre
Mme NIGON Christine	Mme GONINET Laurence

Suppléants présents : Mr Patrice BLANC et Mr MORICONI Fabrice

Etaient représentés (procuration) :

- M CONSTANT Olivier donne pouvoir à M BOUFFANGE Jérôme

Absents : M BREUIL Lionel

VOTE : En exercice : 36 Présents : 34 Représentés : 1 Votants : 35

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Mr Estéban NUNEZ, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a accepté.

Objet : syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable dore allier – désignation des représentants pour la compétence eau

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU
POTABLE DORE ALLIER – DESIGNATION DES
REPRESENTANTS POUR LA COMPETENCE EAU**

- VU les statuts de la CCEDA
- VU les statuts du SIAEP Dore Allier
- VU les élections municipales et communautaires de mars 2026
- VU la délibération N°20260505_04 du conseil communautaire du 05 mai 2026
- CONSIDERANT que les délégués au SIAEP Dore Allier sont désignés parmi les membres du conseil communautaire ou des conseils municipaux ;

Le Président explique que suite au renouvellement des conseillers municipaux et par conséquent des délégués communautaires, il convient de procéder à la désignation des représentants de la communauté de communes au SIAEP Dore Allier pour la compétence « Eau » dans le cadre de la représentation / substitution des communes de Bulhon, Crevant-Laveine, Lezoux, Orléat, Peschadoires, Saint-Jean D'Heurs et Vinzelles.

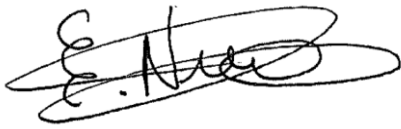
Aussi, la Présidente propose de désigner 14 représentants titulaires :

MEMBRES	COMMUNES
Vincent MAZELIER	BULHON
Jean-Baptiste GIRARD	BULHON
Clément BONNEMOY	CREVANT-LAVEINE
Valentin SOALHAT	CREVANT-LAVEINE
Olivier CONSTANT	LEZOUX
Elsa PEREIRA	LEZOUX
Patricia MONTAGNER	ORLEAT
Thierry SOULEYRAS	ORLEAT
Jean-Louis DERBIAS	PESCHADOIRES
Martine REIS	PESCHADOIRES
Bernard FRASIAK	SAINT-JEAN D'HEURS
Michel ORTIZ	SAINT-JEAN D'HEURS
Laurence GONINET	VINZELLES
Didier DUROHANY	VINZELLES

Monsieur le Président insiste sur le fait que compte-tenu de la désignation de conseillers municipaux pour représenter la CCEDA au SIAEP Dore Allier, il conviendra que ceux-ci rendent compte régulièrement au conseil communautaire des décisions ainsi que des actions du syndicat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **APPROUVE à l'unanimité.**

Pour extrait certifié conforme,
Fait et publié à Lezoux, le 05 mai 2026
Signé par Estéban NUNEZ,
Secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme
Fait et publié à Lezoux, le 05 mai 2026
Signé par Florent MONEYRON,
Président

